

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU  
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
14	19

Date de la  
convocation  
29/01/2021

OBJET  
DE LA  
DÉLIBÉRATION

**CREATION  
D'UN BUDGET  
ANNEXE  
« MAISON DE  
SANTE »**



## REGISTRE DES DELIBERATIONS

**SEANCE DU 4 FEVRIER 2021**

**DELIBERATION N° 04  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt-et-un et le quatre février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans le foyer Pierre Clavel (crise sanitaire), sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS :** Tous les membres en exercice, sauf :  
- V. GONZALVO (procuration à C. REWUCKI)  
- K. MATHIEU (procuration à K. PERROTIN)  
- J.-M. CUILLE (procuration à Anne-Laure HUNOT)  
- L. RAVAT (procuration à J.-C. MAZAUDIER)  
- J.-N. DESPRES (procuration à M. FILIPIAK)

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'une Maison de Santé sur la Commune, qui comportera une pharmacie et des locaux à destination de plusieurs professionnels de la santé.

Il précise que la réalisation de cette opération prévoira la mise en place d'un emprunt, la demande de subventions, la vente d'une partie des locaux et le versement de loyers annuels permettant de couvrir à terme les annuités de l'emprunt ainsi que les charges incombant à la collectivité en tant que propriétaire.

Il indique la possibilité, afin de rendre plus aisée la gestion budgétaire de cette opération, à la fois en fonctionnement et en investissement, de créer un budget annexe au budget général de la collectivité, dédié à la Maison de Santé, qui suivra la nomenclature M14.

Il propose de procéder à la création de ce budget annexe.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à 16 voix pour et 3 abstentions :

- Décide de créer un nouveau budget annexe au budget général, intitulé « Maison de Santé », suivant la nomenclature M14 et sans autonomie financière,
- Demande au comptable public de procéder à l'immatriculation de ce budget annexe,
- Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20210204-2021del02-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2021

Affichage : 08/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER

